

LES ZONES HUMIDES DE LA LOIRE



Véritables transitions entre terre et eau, les zones humides désignent des terrains inondés ou gorgés d'eau au moins une partie de l'année. Derrière ce terme unique, se cachent en fait des milieux naturels d'étendues et de formes diverses : tourbières, bords de cours d'eau, étangs, prairies humides, boisements de saules... Au regard de leurs multiples enjeux, le Département de la Loire a souhaité se doter d'un inventaire complet des zones humides de plus d'un hectare sur l'ensemble de son territoire et de celui du SAGE. Le travail a été mené de 2012 à 2015 par le bureau d'études CESAME, avec l'accompagnement technique du Cen Rhône-Alpes.



La tourbe.

Les tourbières, de véritables éponges

Une tourbière est une zone humide dont les conditions écologiques particulières (eau permanente, climat frais et humide) provoquent l'accumulation de matière organique sous la forme de tourbe. On les rencontre le plus souvent en altitude (Forez, Pilat, Monts de la Madeleine). Un peu comme des éponges, elles sont capables de stocker de grandes quantités d'eau, diminuant ainsi les risques d'inondation en aval. Elles restituent pour partie cette eau dans les rivières lors des périodes de sécheresse.

La tourbière de la Croix de Barras.



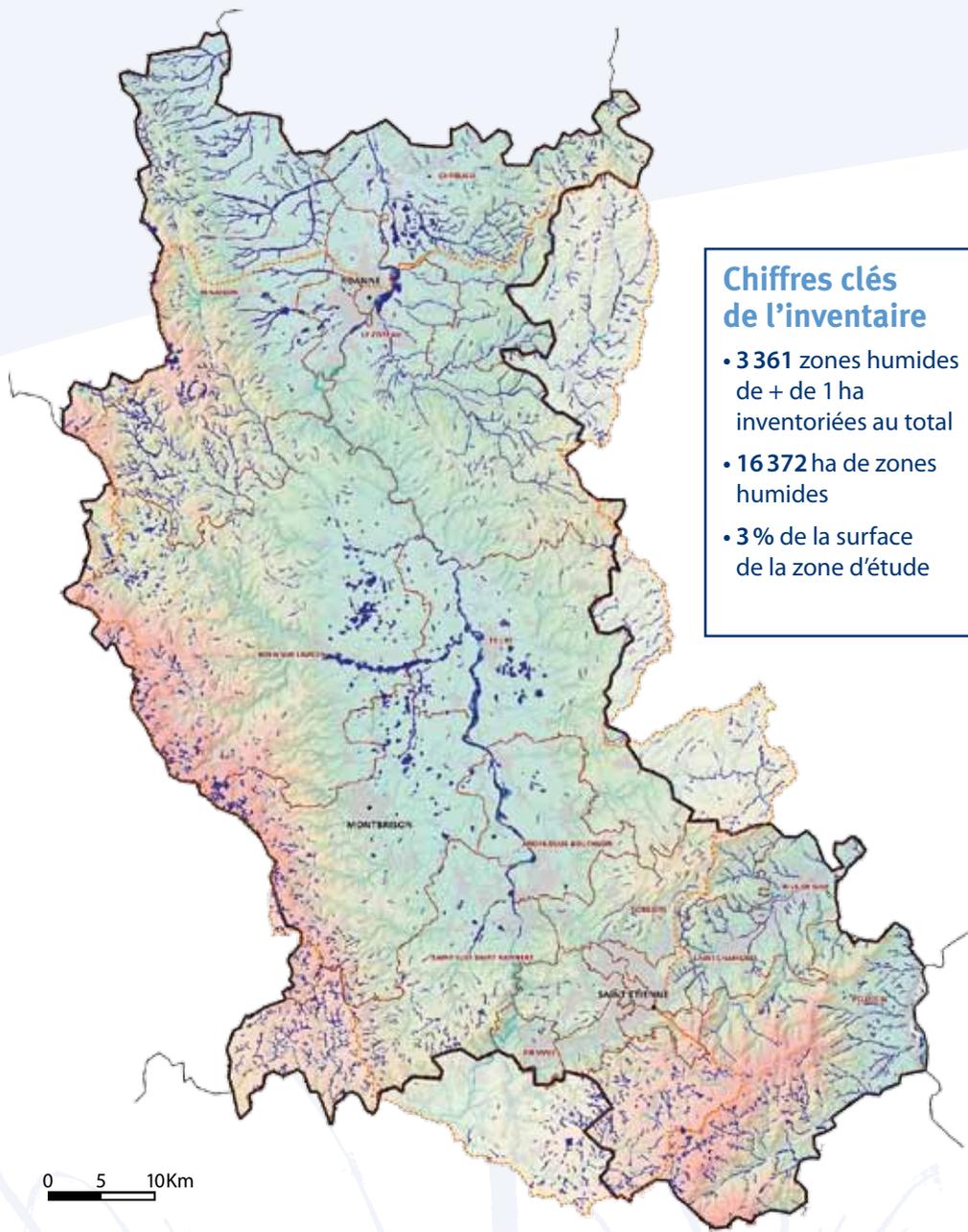
Des zones tampons le long des rivières

La ripisylve est une formation linéaire d'arbres et d'arbustes étalée le long de petits cours d'eau sur une largeur d'au moins 10 mètres. Pour les rivières et fleuves comme la Loire, avec une zone boisée plus large, on parle de forêt alluviale. Ripisylves et forêts alluviales jouent un rôle-clé pour purifier l'eau en fixant ou en transformant les polluants qu'elle contient.

Ripisylve près du Saut de Lorette dans le Pilat.



L'aulne, un arbre typique des bords de cours d'eau.



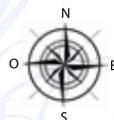
Chiffres clés de l'inventaire

- 3 361 zones humides de + de 1 ha inventoriées au total
- 16 372 ha de zones humides
- 3% de la surface de la zone d'étude

0 5 10Km

- Zones humides > 1 ha
- Villes principales**
- Préfecture de département
- Sous-préfecture
- Autre chef-lieu de canton

- Zones urbaines
- Périmètre du SAGE Loire en Rhône-Alpes
- Limites départementales
- Cantons du département de la Loire
- Principaux cours d'eau





Une prairie humide en fleurs.

Les prairies humides, dépendantes des activités agricoles

Les prairies humides sont dominées par des plantes herbacées (joncs, graminées, etc.).

Habituellement fauchées ou pâturées, ces prairies offrent une ressource alimentaire intéressante pour les troupeaux, en particulier en période de sécheresse. En retour, leur entretien par l'agriculture évite une évolution vers des friches boisées.

Pâturage en prairie humide.



Le crapaud commun.



La grenouille brune.

Les étangs et bords de lacs : un concentré de biodiversité

Ces zones humides servent de sites de refuge, d'hivernage et de reproduction pour une faune variée : oiseaux, libellules, amphibiens...



La végétation est constituée le plus souvent de plantes aquatiques, de laïches et de roseaux, adaptés à des variations de niveau de l'eau.

L'étang de la Ronze.



Pourquoi préserver les milieux humides ?

Longtemps décriées, les zones humides ont fait l'objet de plusieurs politiques successives d'assèchement et d'aménagement. On estime ainsi que 70% des zones humides ont disparu en France depuis le début du XX^e siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990.

Ces milieux participent pourtant pleinement au développement de nos territoires. Véritables réservoirs de biodiversité, ils jouent un rôle-clé pour le maintien des équilibres écologiques et accueillent de nombreuses activités économiques et de loisirs. Enfin, ils nous rendent – naturellement et gratuitement – d'incalculables services, en contribuant à la recharge des nappes phréatiques, l'épuration des eaux, la régulation des excès du climat (inondations et sécheresses)...



Quel impact économique ?

Préserver les zones humides, c'est indirectement faire des économies en évitant des dépenses importantes, pour purifier l'eau par exemple : selon une étude, l'acquisition et l'entretien de ces milieux reviennent 1,35 à 4,7 fois moins cher que les dépenses à engager pour compenser les services et bénéfices correspondants perdus.

Selon une deuxième étude menée sur le territoire de la Bassée (Nord-Pas-de-Calais), les services rendus par un hectare de zone humide ont été évalués entre 1 300 et 6 700 € par an.

Sources : Commissariat général au développement durable, « Évaluation économique des services rendus par les zones humides », Collection Études et documents, n°23, juin 2010 / Onema, 2015.



Vous aussi, vous souhaitez agir ?

En tant qu'élu ou acteur local, vous pouvez intervenir à plusieurs niveaux sur les zones humides (documents d'urbanisme, mesures agri-environnementales, plans de gestion...).

Pour vous accompagner, une cellule d'assistance technique a été mise en place en 2016 par le Département de la Loire. Animée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, elle a pour principal objectif de vous accompagner, en particulier avec les structures porteuses de contrats de rivière, dans vos actions pour la préservation de vos zones humides.

D'autres outils sont également prévus pour une meilleure prise en compte des zones humides : charte des bonnes pratiques agricoles, fiches urbanisme et SCOT...



CEN RHÔNE-ALPES

Guillaume CHORGNON

guillaume.chorgnon@espaces-naturels.fr

Tél. 04 72 31 84 50

La maison forte - 2, rue des Vallières

69530 VOURLES

www.cen-rhonealpes.fr

Pour en savoir plus

- Département de la Loire : <http://www.loire.fr/zoneshumides>
- Portail de l'État : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/zones_humides.map
- Forum des marais atlantiques : www.sig.reseau-zones-humides.org/
- Portail des zones humides de Rhône-Alpes : www.zoneshumides-rhonealpes.fr

Avec le soutien de :



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département / 2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Loire
LE DÉPARTEMENT